

**Programme opérationnel
« FSE Wallonie-Bruxelles 2020.eu »**

**Projet « Inclusion des enfants en situation de handicap – petite
enfance – Promemploi, province de Luxembourg »**

**Procès-verbal de la réunion du
Comité d'Accompagnement (CA) du 27 mars 2017**



Ordre du jour :

- Tour de table de présentation
- Approbation du PV du Comité d'Accompagnement du 28 septembre 2016
- Présentation du rapport d'activité 2016
- Point financier
- Grille d'autoévaluation Homme/Femme - Découverte
- Divers



**Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir**

Le PV du CA du 27 mars 2017 en un coup d'œil !

Objectif de la réunion :

- Approbation du projet de rapport d'activité pour l'année 2016
- Découverte de la grille d'autoévaluation sur l'égalité des chances Homme/Femme

Tour de table de présentation	<ul style="list-style-type: none"> • ASBL Promemploi • Maison communale d'accueil de l'enfance « La Farandole » de Virton • Maison communale d'accueil de l'enfance « Les Lutins du Parc » de Paliseul • Halte accueil « La Pause Grenadine » de Bastogne • Maison d'enfants « Les petits Nicolas » de Lischert • Service d'aide précoce provincial de Forrières • AVIQ – Bureau régional 																												
Approbation du PV de la réunion du CA du 28 septembre 2016	Approuvé																												
Approbation du rapport d'activité pour l'année 2016	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Prévu en 2016</th> <th style="text-align: center;">Réalisé en 2016</th> <th style="text-align: center;">Prévu en 2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SAP</td> <td>360H à prester dans les MA</td> <td style="text-align: center;">503,25H</td> <td style="text-align: center;">360H</td> </tr> <tr> <td>LLdP</td> <td>Formation Achat de matériel sensoriel</td> <td style="text-align: center;">✓ ✓</td> <td style="text-align: center;">Achat de matériel sensoriel</td> </tr> <tr> <td>LPN</td> <td>Achat de matériel sensoriel</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td style="text-align: center;">Achat de matériel sensoriel</td> </tr> <tr> <td>LF</td> <td>Formation Sensibilisation Achat de matériel sensoriel</td> <td style="text-align: center;">✓ ✓ ✓</td> <td style="text-align: center;">Formation Sensibilisation</td> </tr> <tr> <td>LPG</td> <td>Intervenant</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td style="text-align: center;">Intervenant Colloque</td> </tr> <tr> <td>Prom</td> <td>Renft/remplacement : 1500H Intervenants Voyage Colloque Sensibilisation Achat de matériel Formation</td> <td style="text-align: center;">604,75H ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓</td> <td style="text-align: center;">Renfort/remplacement : 1700H Intervenants Voyage Colloque Sensibilisation Achat de matériel Formation</td> </tr> </tbody> </table>		Prévu en 2016	Réalisé en 2016	Prévu en 2017	SAP	360H à prester dans les MA	503,25H	360H	LLdP	Formation Achat de matériel sensoriel	✓ ✓	Achat de matériel sensoriel	LPN	Achat de matériel sensoriel	✓	Achat de matériel sensoriel	LF	Formation Sensibilisation Achat de matériel sensoriel	✓ ✓ ✓	Formation Sensibilisation	LPG	Intervenant	✓	Intervenant Colloque	Prom	Renft/remplacement : 1500H Intervenants Voyage Colloque Sensibilisation Achat de matériel Formation	604,75H ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓	Renfort/remplacement : 1700H Intervenants Voyage Colloque Sensibilisation Achat de matériel Formation
	Prévu en 2016	Réalisé en 2016	Prévu en 2017																										
SAP	360H à prester dans les MA	503,25H	360H																										
LLdP	Formation Achat de matériel sensoriel	✓ ✓	Achat de matériel sensoriel																										
LPN	Achat de matériel sensoriel	✓	Achat de matériel sensoriel																										
LF	Formation Sensibilisation Achat de matériel sensoriel	✓ ✓ ✓	Formation Sensibilisation																										
LPG	Intervenant	✓	Intervenant Colloque																										
Prom	Renft/remplacement : 1500H Intervenants Voyage Colloque Sensibilisation Achat de matériel Formation	604,75H ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓	Renfort/remplacement : 1700H Intervenants Voyage Colloque Sensibilisation Achat de matériel Formation																										
Point financier	<p><u>Justificatifs</u> : datés de 2016 et payés au plus tard le 31/08/2017 (facture + preuve de paiement, compte individuel patronal, ticket de caisse + note de frais et preuve de paiement).</p> <p><u>PPB (part publique belge)</u> : les fonds structurels européens interviennent en complément des fonds publics nationaux.</p> <p><u>Obligations</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Marchés publics : différentes démarches préalables à faire en fonction du montant en jeu. 2. Amortissement : si un bien a une durée de vie supérieure à un an et une valeur au moins égale à 1.000€ hors TVA, on peut parler de bien amortissable. <p>Pour toute question financière/doute : contacter Amandine CLAES à Promemploi.</p>																												
Grille d'autoévaluation H/F - Découverte	<p>Distribution de la grille «L'égalité des chances entre hommes et femmes dans les milieux d'accueil de l'enfance », à destination des milieux d'accueil.</p> <p>But de cette brochure : faire réfléchir les milieux d'accueil sur leurs pratiques en termes d'égalité des chances H/F.</p> <p>Les 4 milieux d'accueil partenaires vont la tester en équipe d'ici septembre et de faire un retour.</p>																												
Divers	<u>Rappel du cadre FSE</u> : appel à projets lancé par l'Agence FSE avec																												

pour objectif le financement de projets favorisant l'emploi pour toutes et tous. Concrètement, le projet FSE Inclusion renforce « Le Tisserand » et apporte des moyens supplémentaires aux différentes structures partenaires.

Ceci se réalise par des moyens financiers mais également au travers de différentes actions.

Prêt de matériel – AVIQ :

- Le matériel est généralement alloué à une personne puisqu'il est adapté spécifiquement à elle
- Contacter le bureau régional de Libramont pour davantage de renseignements

Nouvelle programmation FSE : pas encore d'information

Voyage d'étude 2017 :

- Souhait d'aller à Paris dans l'institution de Cécile Herrou : pas possible cette année.
 - Souhait de favoriser des duos « PO – personnel de terrain : à réfléchir en fonction de la réalité des partenaires.
 - Souhait de partir plus tôt cette année (fin septembre) : donner la date du voyage et de la journée inter-milieux d'accueil rapidement.
-

Membres présents

Myriam DECHENE	ASBL Promemploi
Valérie LEGROS	ASBL Promemploi
Sylvie LEFEBVRE	ASBL Promemploi
Bernadette DISEUR	La Farandole (Virton)
Sylviane MONARC	La Farandole 2 (Virton)
Julie JONET	Commune de Paliseul
Marjorie MARLET	Commune de Paliseul
Justine PONCELET	Les Lutins du Parc (Paliseul)
Françoise LIGNIAN	La Pause Grenadine (Bastogne)
Karine WENER	Les petits Nicolas (Lischert)
Mélanie PILOTTO	Les petits Nicolas (Lischert)
Catherine JACQUEMIN	SAP provincial (Forrières)
Laetitia MICHELS	AVIQ – Bureau régional

Le PV du CA du 09 mars 2016 in extenso !

La séance est présidée par Sylvie LEFEBVRE, Directrice de l'ASBL Promemploi.

Objectif de la réunion :

- Approbation du projet de rapport d'activité pour l'année 2016
- Découverte de la grille d'autoévaluation sur l'égalité des chances Homme/Femme

Tour de table de présentation

Approbation du PV de la réunion du CA du 28 septembre 2016

Le PV est approuvé par les membres présents.

Deux remarques :

- Les responsables du milieu d'accueil « Les petits Nicolas » ont essayé de se connecter au site Internet de l'ASBL Promemploi, sans succès.
 - Valérie va se renseigner pour régler le problème.
- Julie JONET ne reçoit pas les emails concernant les Comités d'accompagnement, les PV, etc.
 - Valérie va regarder si elle est bien dans la liste de diffusion et l'y intégrera si nécessaire.

Approbation du rapport d'activité pour l'année 2016

Pour le détail voir le Power Point ci-joint.

Ci-dessous, l'ensemble des remarques faites par les participantes durant de la réunion :

Dia 8 : Ressources humaines

La Pause Grenadine : les 15 et 16 mars 2017, deux accueillantes de la structure sont allées en formation. Est-ce que dans ce genre de situation on peut demander un renfort Tisserand?

⇒ A ce jour, le Tisserand n'intervient pas dans le cadre des formations.

En 2016, le SAP d'Ettelbruck est intervenu une fois dans le cadre de l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

Dia 10 : Chronogramme

Promemploi : Concernant les heures de remplacement et/ou renfort en/de personnel d'accueil prestées, le total de 1500 heures n'a pas été atteint, ceci pour plusieurs raisons :

1. Myriam a travaillé à mi-temps durant la période allant de janvier à juillet 2016 suite à son retour de maladie. Cela a eu pour effet, un fonctionnement ralenti

du Tisserand, moins de contacts avec les milieux d'accueil et donc moins de demandes pouvant amener à la mise en place d'un renfort.

2. Les enfants en situation de handicap accueillis dans les milieux d'accueil en 2016 ne nécessitaient pas forcément de renfort ou pas autant que les années précédentes. De plus, le remplacement décalé n'a pas rencontré le succès escompté.
3. Pour l'année 2016, les demandes et besoins étaient plutôt d'avoir un accompagnement de la part des SAP.

La Pause Grenadine : en 2017, la structure fêtera ses 15 ans. Un événement spécial type « colloque » sera organisé à cette occasion. Françoise aimerait faire venir Marion Vandevorde - directrice de la crèche « Les Lucioles » - afin qu'elle parle de l'inclusion.

Les Lutins du Parc : il y aura peut-être moins d'achat de matériel en 2017. Mais peut-on justifier l'enveloppe FSE attribuée par autre chose ?

- Oui c'est possible si globalement on respecte les catégories de dépenses de départ : environ 90% des dépenses doivent respecter les affectations de départ.
- L'idéal est de respecter les prévisions. Au niveau de l'Europe, les projets qui sont considérés comme fonctionnant bien sont ceux qui consomment toute leur enveloppe et ce, de la façon dont cela a été prévu au départ.
- Il ne faut pas oublier que le but premier du Fonds **social** européen c'est de créer de l'emploi.

Dia 11 : Bénéficiaires et indicateurs

Les questions qui ont interpellé les responsables de milieu d'accueil/les parents ont trait au niveau d'étude des parents, à leur emploi et leurs assuétudes éventuelles.

Ces questions sont vraiment dérangeantes et nous mettent tous en porte-à-faux entre le souhait de respecter l'intimité des parents et là où ils sont par rapport au handicap de leur enfant et les besoins/obligation de répondre aux indicateurs pour le projet FSE Inclusion.

La question concernant les assuétudes touche au médical et au secret professionnel ! C'est vraiment interpellant.

Pour les autres questions, elles sont/pourraient être posées à tous les parents confiant leur enfant à un milieu d'accueil.

Il est intéressant de rappeler le cadre du projet :

L'appel à projet lancé par le Fonds social européen concernait la mise à l'emploi ou la formation.

Nous avons entré un projet qui a pour objectif de soutenir la formation et l'emploi des parents d'enfants en situation de handicap grâce à l'accueil de ces derniers.

Pour l'agence FSE, les bénéficiaires sont donc les parents. Or, pour nous, ils sont les bénéficiaires indirects puisque notre action est ciblée sur l'accueil des enfants. Ce qui ajoute une particularité et une difficulté en plus par rapport à certaines questions et

qui sont jugées interpellantes et/ou indiscrètes pour les responsables de structure et pour les parents.

Or, pour remplir le rapport d'activité, tous les projets sélectionnés ont à répondre aux mêmes indicateurs. Nous avons eu l'accord d'en retirer certains mais d'autres sont demandés par l'agence FSE et/ou inscrits dans notre projet.

Il est aussi à préciser qu'il s'agit d'avoir une vue sur les actions menées en faveur des publics fragilisés et non uniquement les personnes ayant une assuétude : il y a les personnes en situation de handicap ou d'illettrisme, d'anciens détenus, etc. Les personnes étant victimes d'assuétudes ne représentent donc qu'une partie des personnes étant identifiées comme « public fragilisé ».

C'est grâce à la complétion de ces indicateurs que nous arrivons à prouver que le projet porte ses fruits.

Enfin, notons que nous faisons partie d'un portefeuille de projets piloté par la CAIRN de l'ONE. C'est peut-être à ce niveau que pourrait être demandé à ce que le questionnaire soit revu. Mais il n'y a pas encore eu de réunion au niveau de ce portefeuille.

Dia 12 : Diversité – Egalité des chances Hommes/femmes

Serait-il possible de visionner la vidéo de l'interview du stagiaire ?

- A Promemploi, Audrey François a fini de retranscrire l'interview et des extraits seront inclus dans la grille d'autoévaluation Homme/femme. Il est toutefois à noter qu'au niveau du contenu, certains passages posent question. De plus, la qualité moyenne du son et de l'image ne permet pas une exploitation à large échelle.

Dia 15 : Environnement – Développement Durable

La Farandole : Force est de constater que parfois on a envie de mettre des choses en place en se fournissant notamment auprès de producteurs locaux mais qu'en raison de l'AFCA, cela devient impossible. Par exemple : la traçabilité des œufs de ferme, éviter les déchets en les donnant aux poules (interdit), etc.

- Il est vrai que tout ce qui n'est pas consommé le jour même doit être jeté.
- Passer par une ferme qui a un magasin, les conditions de traçabilité doivent être respectées.

La Pause Grenadine : Fabrication de leur pain. L'AFSCA est passé pour un contrôle et a renseigné la structure en tant que producteur, donc cela ne pose pas de soucis tant que les règles de traçabilité des ingrédients sont respectées.

De plus, un nouveau traiteur fourni les repas et concernant les desserts, la demande a été faite de n'avoir plus que des fruits frais et des biscuits.

Les petits Nicolaïs : ont aussi changé de traiteur. Ce dernier travaille exclusivement avec des produits locaux et de saison.

Dia 16 : Communication et publicité

Pour la fête des 15 ans du milieu d'accueil La Pause Grenadine par exemple, il ne faut pas oublier de faire apparaître le logo du FSE (publicités, etc.)

Dia 20 : Budget

Le rapport financier est rendu fin août à l'agence FSE et le Comité d'accompagnement aura lieu un peu plus tard. Les chiffres présentés ici sont provisoires.

La plupart des partenaires ont déjà rendu des justificatifs.

Dia 21 : Approbation du rapport d'activité 2016

Le rapport d'activité est approuvé.

Point financier

Justificatifs

Datés de 2016 et payés au plus tard le 31/08/2017¹

- facture + preuve de paiement (amortissement à partir de 1.000€ pièce)
- compte individuel **patronal** (avec cotisations patronales ONSS) + subside ou aide à l'emploi (s'il y a) ex : relevé APE émanant du Forem
- ticket de caisse + note de frais et preuve de paiement

PPB (part publique belge)

Le principe de cofinancement signifie que les fonds structurels européens interviennent en complément des fonds publics nationaux.*

Obligations

1. [Marchés publics](#)²

Depuis le 1^{er} juillet 2013, tous les bénéficiaires du FSE sont soumis à la réglementation sur les marchés publics.

Pour une dépense **inférieure ou égale à 8.500€** hors TVA, une simple facture est acceptée mais l'esprit de mise en concurrence doit être respecté. Il faut consulter minimum 3 fournisseurs soit par demande d'offres, soit par comparaison de publicités.

Pour une dépense **entre 8.500€ et 30.000€**, un cahier spécial des charges est souhaité.

Pour une dépense **supérieure à 30.000€**, un cahier spécial des charges est rédigé. De plus, les règles générales d'exécution des marchés publics sont entièrement applicables.

¹ Il s'agit de la date fixée par le FSE. Néanmoins, puisque le dossier de solde pour le projet Inclusion est géré par l'ASBL Promemploi, il faut que les partenaires envoient les preuves de paiement à Amandine CLAES avant cette date.

² Extrait du guide administratif et financier de l'Agence FSE.

Il existe trois modes de passation des marchés :

1. **L'adjudication** (art 23 et 24 de la loi du 15 juin 2006 et les art. 80 à 103 de l'AR de «passation») : le marché est attribué à l'offre conforme et régulière la plus basse. C'est la procédure adéquate dans les cas où le pouvoir adjudicateur a arrêté de manière précise les spécifications techniques du projet qu'il entend réaliser. En adjudication le seul critère d'attribution est le prix offert. On distingue l'adjudication ouverte de l'adjudication restreinte¹.

2. **L'appel d'offres** (art 23 et 25 de la loi et 80 à 104 de l'AR « passation ») : le marché est attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière la plus intéressante en tenant compte des critères d'attribution mentionnés dans le cahier spécial des charges ou dans l'avis de marché. L'appel d'offre peut être ouvert ou restreint¹. Les critères d'attribution doivent être liés à l'objet du marché et permettre une comparaison objective des offres sur la base d'un jugement de valeur.

3. **La procédure négociée** (art 26 de la loi et 105 et 110 de l'Ar «passation») : le marché public est dit par «procédure négociée» lorsque le pouvoir adjudicateur consulte plusieurs entrepreneurs, fournisseurs ou prestataires de services de son choix et négocie les conditions du marché avec un ou plusieurs d'entre eux.

La procédure négociée sans publicité est une procédure d'exception. Il est impératif de motiver adéquatement son usage en fonction des possibilités définies par la loi. Ces possibilités seront d'ailleurs interprétées de manière non extensive.

¹ Procédure ouverte = tout le monde peut soumissionner. Procédure restreinte = le pouvoir adjudicataire sélectionne d'abord les candidats qui pourront soumissionner.

² Deux catégories de procédures :

- Générales ou ouverte : appel le plus large à la concurrence, toute personne qui répond aux critères de sélection qualitative peut déposer une offre. La procédure se déroule en 1 temps (sélection qualitative et attribution simultanées).
- Restreintes : permet de limiter le nombre de soumissionnaires invités à déposer une offre après appel aux candidatures et sélection qualitative. La procédure se déroule en 2 temps (sélection qualitative puis invitation à déposer une offre aux seuls candidats retenus).

Pour une dépense **supérieure à 85.000€**, marché soumis à la publicité belge.

2. Amortissement³

Dès lors qu'un bien a une durée de vie supérieure à un an et une valeur au moins égale à 1.000€ hors TVA, on peut parler de bien amortissable.

- constructions : 20 ans
- aménagement – gros œuvre : 10 ans
- aménagement – finitions et réfections : 5 ans
- matériel pédagogique : 3 ans
- matériel informatique : 3 ans

Pour toute question financière, si vous avez le moindre doute, avant d'engager des dépenses, n'hésitez pas à contacter Amandine CLAES à Promemploi.

Elle pourra sûrement vous répondre et/ou contacter l'Agence FSE si besoin.

Grille d'autoévaluation Homme/Femme - Découverte

Le titre exact de cette brochure est : «L'égalité des chances entre hommes et femmes dans les milieux d'accueil de l'enfance ». Elle est distribuée aux participantes à la réunion. Chaque personne prend quelques minutes pour la découvrir. Elle a pour destinataire les milieux d'accueil.

Le but de cette brochure est d'inviter les milieux d'accueil à réfléchir sur leurs pratiques quant à deux thématiques :

- L'implication des pères dans le milieu d'accueil.
- L'implication des hommes dans le métier de puériculteur.

Cette réflexion est proposée grâce au support de différents outils.

La grille doit être finalisée et diffusée durant l'année 2017. Avant cela, il semble opportun que des milieux d'accueil partenaires puissent la tester – s'ils sont d'accord, il n'y a pas d'obligation – et faire part de leurs remarques tant sur le fond que la forme.

Les 4 milieux d'accueil partenaires du projet acceptent de la tester en équipe et de faire un retour sur leurs impressions et remarques.

Il est convenu qu'un retour sera fait à Valérie au plus tard début septembre 2017.

Cette dernière enverra un ou deux rappel(s) d'ici là aux responsables de structure.

Divers

Rappel du cadre FSE :

En 2014, l'ASBL Promemploi a répondu à un appel à projets lancé par l'Agence FSE. Celui-ci avait pour objectif le financement de projets favorisant l'emploi pour toutes et tous.

Nous avons proposé aux acteurs de l'accueil des enfants de se joindre à nous dans ce projet. Toutes les structures qui se sont manifestées sont actuellement dans le projet.

Concrètement, le projet FSE renforce « Le Tisserand » et apporte des moyens supplémentaires aux différentes structures partenaires.

Ceci se réalise par des moyens financiers mais également au travers de différentes actions (renfort et/ou remplacement décalé, voyage d'étude, colloques, financement de matériel sensoriel, etc.) qui visent à atteindre notre objectif qui est : un personnel disponible encadré par une direction "soutenante", des infrastructures et un équipement adaptés, une méthodologie d'accueil ajustée. Le projet favorise la mise en réseau des expériences, ressources et compétences.

Prêt de matériel – AVIQ :

Est-il possible d'avoir du matériel prêté/payé par l'AVIQ dans le cadre de l'accueil d'un enfant en situation de handicap dans un milieu d'accueil ?

- Le matériel est généralement alloué à une personne puisqu'il est adapté spécifiquement à elle
- Il faut contacter le bureau régional de Libramont pour davantage de renseignements
- Il n'y a pas de prêt
- Dans les crèches, il existe une subvention majorée (150% de la somme forfaitaire) pour les enfants des problèmes psychologiques, médicaux et/ou sociaux graves⁴.

Nouvelle programmation FSE :

Nous n'avons pas encore d'information sur la prochaine programmation (2021-2027). Actuellement, le Gouvernement wallon travaille encore à la clôture de la programmation précédente (2008-2014).

Voyage d'étude 2017 :

Qu'en est-il du voyage d'étude 2017 ?

- L'équipe qui organise le voyage souhaitait aller à Paris à la Caverne d'Ali Baba dirigée par Cécile Herrou, dont nous avons passé le DVD lors du colloque de 2015 mais au vu de son agenda ce ne sera pas possible cette année.
- L'idée est de favoriser des duos « pouvoir organisateur – personnel de terrain » car dans les milieux d'accueil, il revient régulièrement que la communication n'est pas toujours aisée entre le personnel de terrain et le pouvoir organisateur.
 - ✚ Pour les 4 milieux d'accueil partenaires, le PO semble déjà sensibilisé de par le fait même de la participation des milieux à ce projet.
 - ✚ Certains milieux d'accueil trouvent l'idée très intéressante de faire des duos comme ceux-là.
 - ✚ D'autres indiquent que leur PO ne pourra pas se rendre disponible et/ou préfèrent faire partir les membres de leur équipe.
- L'équipe qui organise le voyage souhaitait partir plus tôt cette année afin de laisser plus de temps aux équipes des milieux d'accueil pour faire le point sur leur expérience lors du voyage, etc. Ainsi que pour l'équipe qui organise le

⁴ art. 102 et 114 de l'arrêté portant réglementation générale des milieux d'accueil.

voyage, avoir davantage de temps pour organiser la journée inter-milieux d'accueil. C'est pourquoi nous pensons partir fin septembre 2017 : aux alentours du 27 (jour férié).

- ✚ Les milieux d'accueil souhaiteraient connaître la date pour la fin des vacances de Pâques : surtout si toute l'équipe part. De même, il serait bien pour les milieux d'accueil que nous fixions la date de la JIMA aussi vite que possible.
- ✚ Faire travailler une puéricultrice durant un jour férié pourrait ne pas être accepté par le PO de certains milieux d'accueil : impact financier ++.
- ✚ Il pourrait être intéressant de partir les 25 et 26 septembre et d'avoir le 27 pour récupérer par exemple.

PV rédigé par Valérie Legros

Chargée de mission Inclusion